



# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

1<sup>er</sup> avril 2023 – 10h – Maison des Associations

39 associations présentes :

34 en présentiel

2 en distanciel

3 par procuration

*Ouverture de l'Assemblée Générale à 10h10*

### ➤ **Modification de l'ordre du jour**

Proposition d'ajout d'un point «Modification du Règlement Intérieur ».

Ordre du Jour ainsi modifié :

- Adoption de l'ordre du jour
- Modification du Règlement Intérieur
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2022
- Bilan financier 2022
- Orientations et projets 2023
- Budget prévisionnel 2023
- Election du Conseil d'Administration

### ➤ **Adoption de l'Ordre du jour**

Mise au vote de l'Ordre du jour :

Contre : 0

Pour : 39

L'Ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### ➤ **Modification du Règlement Intérieur**

Modification de l'article 12 du Règlement Intérieur, adoptée lors de l'Assemblée Générale 2022.

Article actuel :

#### **Article 12 : (relatif art. 10 des statuts)**

*Conformément à l'article 10 des Statuts, la durée du mandat est de 2 ans. Le mandat est renouvelable deux fois, soit une durée totale de mandat de 6 ans maximum. Cette durée s'applique aux personnes physiques représentant leur association, et non l'association elle-même qui peut être représentée indéfiniment, sous réserve que ses représentants soient élus*

Article 12 modifié en conformité avec les Statuts, adoptée lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière :

#### **Article 12 : (relatif art. 10 des statuts)**

*Conformément à l'article 10 des Statuts, la durée du mandat des administrateurs est de 1 an renouvelable.*

Mise au vote de ce compte-rendu :

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 39

La modification du Règlement Intérieur est validée à l'unanimité.

### ➤ **Rapport moral 2022**

Dans un climat de tensions sociétales, politiques, diplomatiques, environnementales, les associations ont un rôle majeur dans la recherche d'un équilibre égalitaire démocratique et de progrès social. Le Mouvement Associatif Rennais, dans sa démarche de travail avec ses adhérents et la collectivité, renouvelle son implication dans la co-construction des politiques publiques de vie associative et la vitalité du tissu associatif local et national.

Sur cette année 2022, nous avons été en première ligne pour porter la voix des associations dans la

réécriture de la Charte des Engagements Réciproques, base d'une relation solide de confiance entre le milieu associatif et la Ville de Rennes.

Notre siège au Conseil d'Administration du RNMA nous permet de maintenir le lien avec les interrogations au niveau national et de contribuer au débat. Au niveau local, l'Observatoire de la vie associative a conforté l'image de dynamisme du milieu associatif rennais, le MAR doit et peut accueillir ces nouvelles associations pour continuer à remplir son objet de représentation et de défense des valeurs partagées. Les administrateurs du Mouvement Associatif rennais ont su prendre à bras le corps un sujet d'actualité internationale en organisant des rencontres entre associations qui partagent des mêmes objectifs et leur permettre une interconnaissance efficace entre elles et avec le pouvoir public.

Mise au vote du Rapport moral 2022 :

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 39

Le Rapport moral est validé à l'unanimité.

### ➤ **Rapport d'activité 2022**

Activités internes : Commission FAVA, Formations, Commission adhérents, AG, CA, Rencontres.

Activités externes : CER, Commissions mixtes, RNMA, Chartes de la ville de Rennes, Gouvernance MDA, EGVA, Commission Urgence Ukraine.

Mise au vote du Rapport d'activité 2022 :

S'abstient : 0

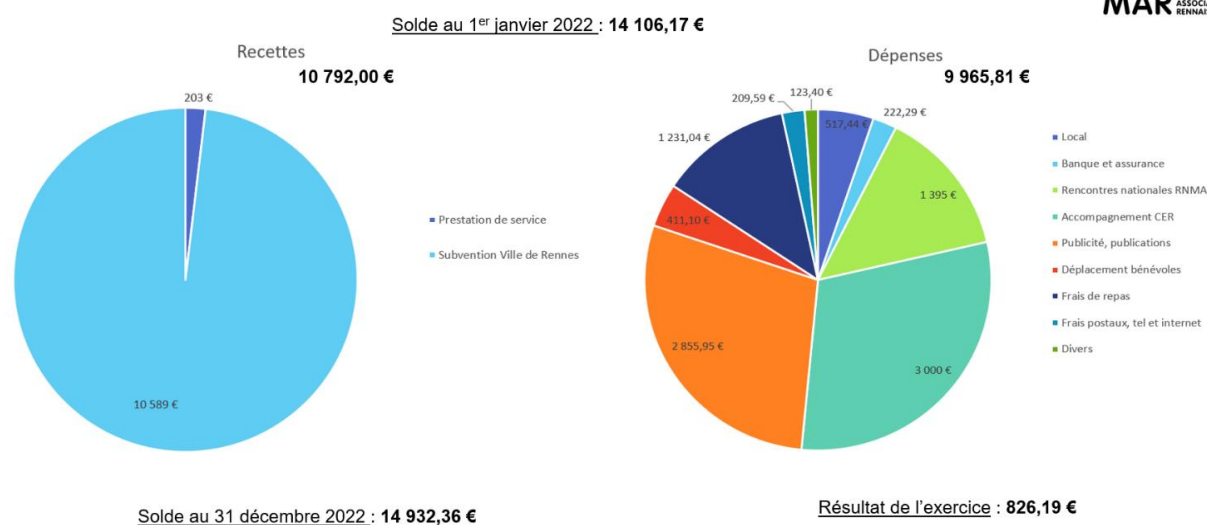
Contre : 0

Pour : 39

Le Rapport d'activité 2022 est validé à l'unanimité.

### ➤ **Bilan financier 2022**

# Présentation du Bilan financier 2022



## Mise au vote du Bilan financier 2022 :

S'abstient : 2

Contre : 0

Pour : 37

Le Bilan financier 2022 est validé.

## ➤ **Orientations et projets 2023**

- Porter les objectifs de la Charte des Engagements Réciproques et articuler certains enjeux avec le projet associatif du MAR.
- Retravailler le projet associatif du MAR.
- Co-organiser les Rencontres Nationales des Maisons des Associations les 6, 7 et 8 décembre 2023 & participation aux Rencontres de mai 2023 à la Réunion (4 membres).
- Former les administrateurs du MAR (Drive, etc.).
- Relancer la Commission Adhérents : développer le nombre d'adhérents et les outils de prospection.
- Continuer la Commission Communication : développer des outils internes qui facilitent et fluidifient la communication entre les membres.
- Poursuivre la Commission Mixte Subventions avec la ville de Rennes.

A une question sur les formations, il est précisé qu'elles sont gratuites pour les administrateurs.

Mise au vote des orientations et projets 2023 :

S'abstient : 3

Contre : 0

Pour : 36

Les orientations et projets 2023 sont validés.

➤ **Budget prévisionnel 2023**

## Présentation du Budget prévisionnel 2023



Recette		Dépenses	
Subvention fonctionnement ville de Rennes	10 589 €	Loyers et charges locatives	550 €
Reprise sur exercices antérieurs	2 040 €	Banque et assurance	250 €
Remboursements RNMA	418 €	Rencontres Nationales RNMA Rennes	2 600 €
Recettes repas RN Rennes	1000 €	Sous-traitance graphiste	700 €
FDVA	2 000 €	Communication et site internet	2 500 €
Subvention projet ville de Rennes	600 €	Rencontres Nationales RNMA Réunion	5 000 €
		Repas	1 100 €
		Frais postaux, téléphone et internet	240 €
		Adhésion RNMA	150 €
		Adhésion MAB	300 €
		Divers	257 €
		Brunchs	3 000 €
Mise à disposition salles MDA	700 €	Mise à disposition salles MDA	700 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 347 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>17 347 €</b>

Mise au vote du Budget prévisionnel 2023 :

S'abstient : 5

Contre : 0

Pour : 34

Le Budget prévisionnel 2023 est validé.

➤ **Election du Conseil d'Administration**

\* **Collège 1**

5 candidats : Yahia BAAMARA pour *ACSEDE* ;  
Mireille GARNIER pour le *Cercle Paul Bert* ;  
Anne GENETET pour *France Bénévolat 35* ;  
Christelle ROUILLÉ pour *l'Ecole d'Art Martenot* ;  
Candice VÉRON-BRAQUE pour la *Mysterious Opus Cie*.

Mise au vote de cette liste :

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 12

\* **Collège 2**

4 candidats : Toufik KHIAR pour *Amazigh Breizh* ;  
Carine LABOMME pour la *Fédération des Associations de Haute-Bretagne* ;  
Pierre MARCHESSOU pour *Bénénova* ;  
Benôit VALET pour *Légal Promotion*.

Mise au vote de cette liste :

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 10

\* **Collège 3**

6 candidats : Pierre CORNOU pour *Patrimoine Commun*,  
Annie RAGAIN pour *Collectif Handicaps 35*,  
Frédéric BREMOND pour *1, 2, 3 Liestra*  
Guillaume PURBUAR NZIM-NZIAM pour *Cacao pour la Paix* ;  
Ahmed RHIOUI pour *AAPEDYS 35* ;  
Jean-Yves SIMONET pour *Partager Baud Chardonnet*.

Mise au vote de cette liste :

S'abstient : 2

Contre : 0

Pour : 12

*Clôture de l'Assemblée Générale à 11h17*

## **ATELIER DE DISCUSSION :**

### **Valorisation du bénévolat et de l'engagement**

L'objectif était de mettre en dialogue les questions d'engagement au regard des différentes formes de bénévolat et de volontariat : comprendre à partir de témoignages comment le bénévolat ponctuel est aujourd'hui un élément structurant de l'engagement associatif. Mais également comment à partir de ce type d'engagement ponctuel, les associations peuvent emmener ces bénévoles vers un bénévolat régulier.

Témoignages des associations :

- **Jeunes Engagés pour le Monde** - Laëtitia Camillieri
- **SEISME** - Pauline Brousse et Marianne Bestiaux
- **XYLM** – Enora Morvan
- **Bénénova** - Pierre Marchessou

L'un des enjeux aujourd'hui consiste à renforcer les liens entre ces deux formes de bénévolat : régulier et ponctuel.

A terme, c'est un sujet que le MAR pourra intégrer dans son plan d'action.

Signatures :

**Présidente de séance,**

Candice VÉRON-BRAQUE

**Secrétaire de séance,**

Benoît VALET